



## **Procès verbal Bureau Directeur du 26 septembre 2009**

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LABEGORRE Sophie, SAURINA Patricia.

Assistent : COSTANTINI Daniel, VILLEPREUX Brigitte, SCARSI Claude, DELPLANQUE Georgine.

Excusé : FEUILLAN Jean-Pierre,

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 9 h au siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide les PV des 28 Août et 4 septembre 2009.

Le Bureau Directeur valide le PV du 10 juillet avec une modification sur les points 9 et 14 ainsi formulée :

« 9. Patricia SAURINA fait le bilan ... des prises de décision et de leurs applications (sans changement). Après en avoir débattu, le Bureau Directeur valide à l'unanimité le rattachement de Benoît LOSSET à Florence LECAT responsable du service communication.

14. L'organigramme fédéral ... au sein de l'équipe administrative de la LFH (sans changement), et validée par le Bureau Directeur. »

1° Le Bureau Directeur a étudié les différents dossiers liés à la problématique de l'organisation fédérale, l'organigramme du personnel, le fonctionnement et les pratiques fédérales, les liens avec les élus et la DTN.

Ces discussions ont permis de valider, dans des conditions particulières de recrutement, le poste d'assistant de communication avec plusieurs missions dont l'accompagnement de la LFH. Il apparaît aussi le besoin d'envisager un soutien au niveau juridique sous des formes à déterminer. La présence auprès du Président d'un poste dont le profil reste à déterminer dans l'optique des projets en cours. Ainsi il apparaît que les liens entre les services doivent permettre d'apporter des réponses liées aux compétences et aux prévisions budgétaires de chaque commission ou service. Ainsi la mise en place de tableaux de bord, au sein de la communication, du développement et de la DTN, doit permettre de mieux maîtriser les commandes et les investissements à l'image de celui réalisé par la commission des finances. Dans ce cadre les procédures sont appelées à se durcir et la mise en place d'appels d'offres et de devis comparatifs doit se systématiser.

Le cahier des charges informatique devra être finalisé, au niveau des priorités fédérales et des missions à confier à un prestataire externe, et ce après une procédure d'appel d'offres.

Les événements de la fin de saison doivent aussi nous amener à réfléchir sur le fonctionnement de la CNCG. Des dispositions nouvelles et des signaux de prévention doivent être envisagés.

Le Président rappelle les exigences de la Convention d'Objectifs signée par la Fédération avec le Ministère. Elle nécessite un lien plus direct avec le terrain, une volonté affirmée par les instances régionales et départementales de travailler ensemble et la remontée de données nous permettant d'évaluer le travail effectué par les acteurs du terrain. Les financements du Ministère sur des postes dédiés à des priorités fédérales doivent permettre d'identifier les efforts de chacun dans ces domaines.

Le Président s'inquiète des situations de tensions qui se multiplient dans les régions. Si chacun s'accorde pour penser que le concept de projet territorial est un concept d'avenir, sa mise en œuvre sur le terrain souffre très fortement de ces tensions. Il invite les membres du Bureau Directeur à réfléchir

quant aux dispositions opposables à prendre pour accélérer la mise en place de ces projets. Le Président précise que le fonds emploi pourrait être davantage encore au service de cette mise en place dans le cadre d'un dialogue de gestion avec les représentants des territoires. Le Bureau Directeur demande à Philippe BANA en liaison avec le trésorier Alain KOUBI, d'étudier les évolutions possibles, dans ce domaine, à soumettre à l'avis du CA de mars 2010.

Alain KOUBI présente l'état des finances fédérales avec le tableau de bord de la Commission, qui permet d'appréhender la gestion financière jusqu'à la fin de l'année civile 2009. Il rappelle les réflexions engagées sur les recettes privées, les transports fédéraux, les procédures en cours, ...

Le lien avec les acteurs du handball, Liges, Comités et Clubs paraît aussi être un élément fondamental de la réussite de nos projets communs dans les territoires. Le Président demande à Evelyne BECCIA et Alain JOURDAN, en fonction de leurs responsabilités fédérales, de s'atteler à trouver les convergences dans le cadre des exigences de notre projet et à travers les instances institutionnelles fédérales.

2° Le Bureau Directeur valide la composition du groupe de travail sur le suivi de la Convention arbitrage FFHB/LNH. Elle sera constitué du côté de la Fédération par Jean Paul DEMETZ, Alain KOUBI, François GARCIA (Gilles BORD si François absent) et Laurent REVERET (DENTZ Thierry si Laurent absent).

3° Saisi par la CCA suite à la problématique de terrain rencontrée lors d'un match entre deux équipes de joueurs mineurs, le Bureau Directeur valide, en accord avec la CCA, l'interprétation suivante des dispositions de l'article 104.2.1 d) des règlements généraux de la FFHB : en cas de carton rouge infligé à un licencié majeur, seul accompagnateur officiellement responsable d'une équipe de jeunes, celui-ci doit rester dans l'enceinte de la salle de sport et si possible à proximité de la zone de sécurité qui délimite l'aire de jeu. Dans le cas contraire, si celui-ci quitte la salle, le match doit être définitivement arrêté par les arbitres ou jeunes arbitres et le forfait isolé constaté.

4° Le Bureau Directeur rappelle que le guide financier 2009/2010 prévoit une indemnité de 100 € par arbitre pour l'arbitrage d'une rencontre des équipes de France juniors et autres M/F. Cela étant, sur proposition de la CCA, le Bureau Directeur précise qu'aucune indemnité ne sera versée dans le cadre d'un arbitrage intervenant lors d'un moment de formation.

5° Le Bureau Directeur approuve, sur proposition d'Alain KOUBI et avec l'accord de la Commission des Finances l'ouverture d'un prêt FIF au Comité de Vaucluse de 10 000 € sur 8 ans et payable en 96 mensualités sous réserve de réception des pièces manquantes.

6° Le Bureau Directeur prend acte de la démission de Nathalie ROBINAT des sections de droit commun et de dopage de la Commission Nationale de Discipline motivée par un surcroît de travail sur le plan personnel dans son activité professionnelle.

7° Le Bureau Directeur valide, sur proposition de Dominique PERNELET, la nomination d'Eliane HARENT comme membre de la Commission Nationale de Discipline. En outre, en application de l'article 7.2 du règlement disciplinaire de la FFHB, Mme HARENT est désignée représentante de la FFHB chargée de l'instruction de certaines affaires disciplinaires.

8° Le Bureau Directeur valide, sur proposition de Claude SCARSI avec l'accord d'Alain KOUBI, le passage de la valeur faciale du Ticket Restaurant pour les salariés de la FFHB de 7 à 8 € dans le cadre d'une participation de 50/50 entre la Fédération et le salarié. C'est un élément de la politique sociale fédérale.

9° Le Bureau Directeur est informé par Claude SCARSI des demandes formulées par les délégués du personnel lors des dernières réunions sur le Compte Epargne Temps. Il présente le dispositif, les intérêts de cette possibilité offerte aux salariés et les conséquences sur les finances fédérales. Le Bureau Directeur de novembre sera chargé avec les derniers éléments d'apporter une réponse à cette demande.

10° Le Bureau Directeur valide la proposition de PICHARD-BALME sur la réalisation d'un bracelet en métal moulé, chaînes de boules 2 mm, longueur 17 cm, avec breloque « 7 » à une extrémité en fermoir à passer dans l'anneau rond fixé à l'autre extrémité, couleur or ou métal. Cette proposition entre dans le cadre de la réalisation de produits dérivés FFHB.

Le Bureau Directeur est informé par le Président du décès d'un jeune joueur à Loudéac au cours d'un entraînement. Il adresse à la famille, au club et au handball de Bretagne toutes ses marques de sympathie dans ce moment si tragique pour tout le handball français.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général